REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

INSPECTION GENERALE DES ENSEIGNEMENTS

INSPECTION DE PEDAGOGIE
CHARGEE DES SCIENCES HUMAINES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

GENERAL INSPECTORATE OF EDUCATION

INSPECTORATE OF PEDAGOGY

ÉPREUVE ZERO

PROBATOIRE / E.S.G

EDUCATION A LA CITOYENNETE

Durée : 1 heure
Coefficient : 1

Sujets au choix du candidat

Sujet 1 : Montrez le rôle des partis politiques dans la pratique de la démocratie.
Vous insisterez sur le cas du Cameroun.

Sujet 2 :

La constitution de 1787 est fondée sur le principe de la totale séparation des pouvoirs.

Pendant les quatre ans que le Président gouverne aucune crise ministérielle n'est possible.... Les ministres ne sont pas responsables devant le Congrès. Ils ne forment pas une équipe solidaire, ne sont responsables que devant le Président et doivent exécuter ses ordres.

Un Européen, habitué au régime parlementaire, a l'impression qu'un seul homme peut prendre une décision qui engage le destin d'une nation et parfois l'humanité.

F. et C. MANASTA, *Pouvoir, Société et Politique aux Etats-Unis*, Payot, 1970.

A l'aide du texte et de ses propres connaissances, le candidat répondra aux questions suivantes sous la forme d'une explication de texte :

1- Quelle est la nature du texte ? Qui en est l'auteur ? Proposez un titre à ce texte.
2- Présentez les pouvoirs du Président de la République dans ce régime politique.
3- Ces pouvoirs peuvent-ils conduire à une dictature ? Justifiez votre réponse.
4- Pourquoi l'auteur dit-il qu'une crise ministérielle n'est pas possible ?
5- Ce régime politique peut-il être considéré comme un modèle de démocratie ?

Barème de notation

- Introduction :	3pts	
- Développement :		
* Connaissances		8pts
* Organisation des idées		2pts
* Argumentation	2pts	
- Conclusion :	3pts	
- Présentation :	2pts	